

PRÉFECTURE DU JURA

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE PRÉALABLE AUX PROJETS :

– DE RÉALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE MONNET-LA-VILLE ;

– DE MODIFICATION DE L'ARRÊTÉ N° 545 DU 2 JUIN 1988 DÉCLARANT D'UTILITÉ PUBLIQUE LA PROTECTION DES PÉRIMÈTRES DE CAPTAGES DE « FONTAINE AUX CHATS », « CREUX AUX LOUPS » ET « SNCF » SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MONNET-LA-VILLE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PONT-DU-NAVROY.

1- Description du projet :

La société Urba 170 sollicite une enquête publique, portant sur la création d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Monnet-la-Ville. Le parc photovoltaïque couvre une superficie globale de 2,18 ha dont 1,1 ha sont mobilisés pour les installations. Il comptera environ 4986 modules qui produiront une puissance totale d'environ 3 GWh/an. L'enquête portera également sur la modification de la DUP captage des eaux potables de la commune de Monnet-la-Ville au bénéfice de la commune de Pont-du-Navoy.

2- Personne responsable du projet :

Toute information relative au projet peut être demandée :

- dossier de demande de création du parc photovoltaïque

Monsieur Pierrick ZIMMER, URBA 170,
75 Allée Wilhelm Roentgen
34 961 MONTPELLIER cedex 2
Tél : 04 67 64 46 31
E-mail : contact@urbasolar.com

- dossier de demande de modification de DUP captage d'eau potable

Monsieur le maire de Pont-du-Navoy
mairie de Pont-du-Navoy
5, rue du Vieux-Pont
39 300 Pont-du-Navoy
Tél : 03 84 51 22 52
E-mail : pont.du.navoy39@orange.fr

3- Durée et périmètre de l'enquête publique :

L'enquête publique se déroulera pendant 32 jours consécutifs soit **du 2 avril 2024 à 10H au 3 mai à 18H**, aux mairies de Monnet-la-Ville et Pont-du-Navoy aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

4- Désignation de la commission d'enquête :

Par décision du tribunal administratif de Besançon, du 14 février 2024, monsieur Jean CARRON, est désigné commissaire enquêteur.

5 – Lieux où le public peut consulter le dossier d'enquête :

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier papier sera consultable à la mairie de Monnet-la-Ville et de Pont-du-Navoy.

ainsi que :

– à la préfecture du Jura – Bureau de la réglementation générale des associations et des élections – uniquement sur rendez-vous (03.84.86.85.97).

– sur le site internet de la préfecture : <https://www.jura.gouv.fr> , rubrique : Accueil > Publications > Annonces & avis > Enquêtes publiques > Enquête publique unique > Enquête modification Dup Captage Pont-du-Navoy et demande de création d'un parc photovoltaïque à Monnet-la-ville

6- Modalités selon lesquelles le public peut présenter ses observations et propositions:

Pendant toute la durée de l'enquête publique, toute personne intéressée peut formuler ses observations et propositions :

– sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur ouvert à cet effet dans les mairies précitées ;

– par courrier au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Monnet-la-Ville, 1 rue Marcel Hugon 39 300 Monnet-la-Ville ;

– par mail à la préfecture du Jura pref-enquetespubliques@jura.gouv.fr en précisant en objet : enquête publique unique photovoltaïque – Monnet-la-Ville ;

– soit directement auprès du commissaire-enquêteur qui se tiendra à la disposition du public aux jours et heures cités ci-dessus.

7- Permanences du commissaire-enquêteur :

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public

en mairie de Monnet-la-Ville :

- jeudi 4 avril de 16H à 18H,
- jeudi 25 avril de 16H à 18H,
- vendredi 3 mai de 16H à 18H.

en mairie de Pont-du-Navoy :

- lundi 8 avril de 16H à 18H,
- jeudi 2 mai de 16H à 18H.

8- Disponibilité du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête :

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la préfecture du Jura – BRGAE ;
- mairie Monnet-la-Ville ;
- mairie de Pont-du-Navoy ;
- sur le site internet des services de l'État dans le Jura ;